

DECRET N° 2011-667 DU 5 OCTOBRE 2011

portant nomination de l'Inspecteur Général et de l'Inspectrice Générale Adjointe du Ministère de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2011-450 du 28 mai 2011 portant composition du Gouvernement ;
- le décret n° 2011-579 du 31 août 2011 portant création, attributions, organisation et fonctionnement des Inspections Générales des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2006-269 du 14 juin 2006 portant attributions, organisation, et fonctionnement du Cabinet Civil du Président de la République ;
- Sur** proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 15 juin 2011.

DECRETE :

Article 1^{er}.- Sont nommées Inspecteur Général et Inspectrice Générale Adjointe du Ministère la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme, les personnes dont les noms suivent :

- Inspecteur Général : Monsieur de **SOUZA David Gaston**
- Inspectrice Générale Adjointe : Madame **GAUTHE Charlotte** épouse **MADODE .**

Article 2.- Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 5 octobre 2011

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni Y A Y I

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques,
du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,



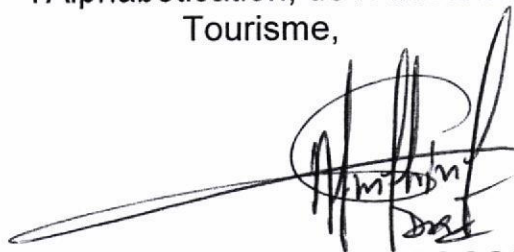
Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie et
des Finances,



Alayi Adidjatou MATHYS

Le Ministre de la Culture, de
l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du
Tourisme,



Valentin DJENONTIN-AGOSSOU

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MECPDEPPCAG 4 MEF 4 AUTRES MINISTERES 24 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSES 2 JO 1.